

**Le lundi 11 Octobre deux mille dix, à 18 H 30**, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, William ALLART, Vianney SNAET, Bruno FLAMENT,

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mr Marc CAMPION, Mme Béatrice JANQUIN, Mr Sébastien CHENAULT.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour :

#### **Modification des statuts de la C.C.S.O.C. :**

La séance ouverte, Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la CCSOC, en date du 05 juillet 2010 a délibéré favorablement afin de valider le principe de création d'un centre intercommunal d'action sociale. Il a été décidé de compléter le groupe de compétences optionnelles « Action sociale d'intérêt communautaire » par les compétences suivantes :

- Instruction des dossiers de demande du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Analyse des besoins sociaux.

Cette décision doit donc faire l'objet d'un transfert de compétence, subordonné à l'accord des Conseil Municipaux selon les termes de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social)**

Ce CIAS viendra compléter le CCAS. Une personne sera habilitée à instruire les dossiers RSA.

Adopté à l'unanimité.

#### **Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.**

Une personne contrôlera l'accessibilité des locaux tels que : la rampe handicapé, la sécurité du terrain de sport, etc...

L'Assemblée a accepté le transfert de cette compétence.

#### **Evaluation des risques professionnels**

Une consultation a été faite auprès de deux organismes qui ont remis un devis en vue d'évaluer les risques professionnels qu'encourent nos agents territoriaux pendant leur travail. Deux devis nous sont parvenus :

- Point Org Sécurité pour un montant de : 590.82 €
- Di exco « « : 956.80 €

L'Assemblée a retenu : Point Org Sécurité

#### **Point sur les travaux :**

- Ecole

Les travaux de rénovation de l'école sont définitivement terminés et les subventions sont rentrées à ce jour. Dossier soldé.

- Parvis Mairie

Le parvis est terminé et afin de protéger les nouvelles marches, un devis est en cours auprès des établissements Taverne à Fiennes pour la création de petites barrières de protection. Ces travaux auront lieu en janvier 2011.

- Enfouissement des réseaux

Nous attendons EDF pour finir les travaux. Un rendez-vous est pris pour le 21 octobre 2010. Travaux qui seront terminés fin octobre.

### **Paiement des heures complémentaires ou supplémentaires (I.H.T.S.)**

Une délibération avait été faite le 12/03/1997 concernant l'enveloppe indemnitaire pour le paiement des heures supplémentaires et complémentaires, celle-ci étant encore en francs il y avait lieu de la réactualiser en euros avec un contingent de 25 heures par mois et par agent.

### **Garderie : participation de la Commune**

Monsieur le Maire propose que la participation de la Commune soit identique avec celle des parents. Le nombre d'enfants qui côtoie la garderie est plus élevé qu'auparavant, il y a donc lieu de la garder.

### **Délibération modificative**

Comme il n'y a plus de budget supplémentaire, de nombreuses délibérations modificatives ont été faites. Notamment pour l'acquisition du nouveau tracteur, etc....

### **Acquisition d'une bande de terrain de 3m de large pour réaliser une liaison piétonne entre le parking et l'entrée du village RD 243.**

Afin d'assurer la sécurité des piétons entre la Haute Escalles et le village, Monsieur le Maire envisage de créer de nouveaux trottoirs.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé à Madame HAMY lors de l'entretien qui a eu lieu, pour l'achat d'une bande de terrain de 3 mètres afin de réaliser un trottoir entre la Haute Escalles.

Affaire en attente à ce jour.

### **PLU : compte rendu de Monsieur MATTE – DDTM –**

#### **\* Etude d'incidence écologique et scientifique**

Deux cabinets d'étude ont été consultés pour un devis sur l'étude écologique qui doit être menée dans notre commune.

1- Cabinet ALFA pour un montant de 8 419.00 €

2- Cabinet TAUW pour un montant de 6 338.00 €

A la date du 13/01/2011 le PLU doit être arrêté, sinon dépassé ce délai, ce sera à l'intercommunalité que le PLU sera géré.

A ce jour l'étude écologique est annulée.

#### **\* Etude urbaine**

L'étude urbaine sera réalisée par le cabinet E.R.C pour un montant de 4 903.00 € qui seront financés par la C.C.S.O.C

### **Cérémonie du 11 novembre 2010 - Concours des maisons fleuries**

Monsieur KALTENBACH a répertorié sur une liste les gagnants de cette année, qui se verront recevoir des lots et des bons d'achats lors de la cérémonie du 11 novembre. Le montant total des lots a été fixé à 250€ /260 €.

**Questions diverses**

Aucune question diverse.

Fin de la séance à 20 H 45.